## RAPPORT D'ANALYSE N° HY25080008- version 1

## Edité le 04/09/2025

Destinataire

COMMUNE D EVETTE SALBERT MONSIEUR LE MAIRE 14 rue des 5 Frcres Jardot 90350 EVETTE SALBERT **FRANCE** 

Copie: AGENCE REGIONALE DE SANTE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE - CS 90, GRAND BELFORT COMMUNAUTE D AGGLOMERATION - SERVICE DES EAUX

Demandé par : ARS NFC - C90

Exploitant : GRAND BELFORT COMMUNAUTE D AGGLOMERATION - SERVICE DES EAUX - Hôtel de Ville - BELFORT CEDEX

Motif: CS - CONTROLE SANITAIRE PLANIFIE

## Identification Echantillon n°HY25080008-1

PSV: 0000000232 Commune: 090 / EVETTE SALBERT

Nom du PSV: EVETTE SALBERT Localisation exacte : Mairie (robinet évier cuisine)

Type d'eau : T - Eau distribuée après désinfection Traitement: Type analyse : D2CL Type de visite: D2

Date et Heure de Prélèvement : 04/08/2025 09:10

UGE: 0017 - GRAND BELFORT COMMUNAUTE D AGGLOMERATION

Installation: UDI - 000154 - EVETTE SALBERT

Date de réception : 04/08/2025 Point de prélèvement : Robinet mélangeur Observations:

Heure de réception : 12:15 Démontage F.CELOTTI (PMA) Modalité de prélèvement : Prélevé par : Premier jet FD T90 520 @ Référence méthode de Moyen de désinfection Aucune utilisé : prélèvement :

Date début analyse : 04/08/2025 13:47

Echantillon n°HY25080008-1	Résultats (1)	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthodes
METAUX ET MICROPOLLUANTS MINERAUX					
Antimoine	< 0,5	μg/l	10		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Cadmium	< 0,025	μg/l	5		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Chrome	< 1,0	μg/l	50		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Cuivre	0,096	mg/l	2	1	NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Fer	< 20	μg/l		200	NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Nickel	< 1,0	μg/l	20		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Plomb	< 1,0	μg/l	10		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Nitrites	< 0,01	mg/l NO2	0.5		NF EN 26777 @

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Les prestations couvertes par l'accréditation sont identifiées par le symbole @ (1) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification (LQ)

NC : somme non cumulable (tous les éléments de la somme sont inférieurs aux limites de quantification). NR : non renseigné. NM : non mesuré Pour les résultats des paramètres calculés : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.



## Laboratoire agréé pour le contrôle sanitaire des eaux par le Ministère de la Santé

Pour les paramètres sous traités, voir le rapport CARSO joint - LSE2508-43221

Conclusion:

Eau conforme aux limites de qualité et satisfaisante au regard des références de qualité



Les conclusions émises s'appuient sur les valeurs seuils du Code de la santé public. Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée. Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation uniquement si tous les résultats pris en considération pour conclure sont accrédités. La température n'est pas couverte par l'accréditation. Pour déclarer ou non la conformité aux spécifications, les incertitudes n'ont pas été explicitement prises en compte. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande. Le rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. Si le client a assuré le prélèvement, ce rapport concerne les échantillons tels qu'ils ont été reçus. Les données fournies par le client sont identifiées en caractère italique, elles ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Il est rappelé aux clients que pour faire référence à notre accréditation COFRAC, seule la reproduction intégrale du rapport d'essai est autorisée

Le laboratoire vous informe que la gestion des réclamations est décrite dans un processus disponible sur simple demande et que les rapports sont susceptibles d'être examinés en particulier lors d'audits ou des évaluations du COFRAC.

Les réclamations peuvent être transmises par courriel à l'adresse « labo.capm@agglo-montbeliard.fr ».

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199), il convient d'interpréter les résultats faibles comme suit

- 0 ou <1 /prise d'essai ; signifie " non détecté dans la prise d'essai analytique"
- si 1 ou 2 /prise d'essai ; signifie "présence" (non fiable statistiquement)
- si 3 à 9 : n/prise d'essai ; signifie "résultat issu d'une estimation"

Safia ZEHAF Directrice